

## **Marc Renneville, directeur de Criminocorpus, présente le Musée en trois questions**

### **BBF : Pourquoi un musée d'histoire de la justice ? Comment est venue cette idée ?**

Nous sommes partis d'un constat d'absence : il n'existe pas en France de lieu dont la mission soit de rassembler et de présenter des informations fiables et accessibles à tous sur l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Constat d'un manque mais aussi d'un besoin. La justice est un peu comme la santé : nous avons tous des avis en la matière, mais la qualité d'information qui sous-tend nos jugements est souvent bien faible. Si chacun peut éprouver dans sa vie quotidienne les notions de juste et d'injuste, cette perception ne saurait se substituer à une connaissance éclairée de la notion sociale de justice, qui s'incarne dans des institutions et des professions pas toujours bien comprises, dans des personnes, des lieux, des pratiques et, bien sûr, des histoires qui touchent chacun d'entre nous, plus ou moins directement.

De précieux musées - pas assez connus du public - traitent chacun un pan de cette histoire : musée de la préfecture de police à Paris, musée de la gendarmerie nationale à Melun, musée national des prisons (récemment fermé), musée Balaguier de la Seyne-sur-Mer, le musée Ernest Cognacq à Saint-Martin-de-Ré, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à Saint-Laurent-du-Maroni etc. Ce qui manque, c'est un lieu qui assemble et rassemble ces histoires liées et, plus encore, un lieu ouvert à tous, en permanence. Notre musée a vocation à construire et partager la connaissance de cette histoire dispersée et souvent déformée par nos idées reçues.

### **BBF : Pourquoi ouvrez-vous un musée sur internet ?**

Il n'existe à ce jour aucun projet concret d'édification en France d'un musée public consacré à l'histoire de la justice. Pour que la situation change, il faudrait une décision consensuelle et forte suivie d'effet et de moyens, conjuguée à une implantation déjà bien en place dans l'imaginaire collectif. Le 36 quai des Orfèvres me paraît, sous ce rapport, tout indiqué.

C'est sans attendre cette hypothétique réalisation que nous avons pris l'initiative de construire le versant numérique d'un tel musée. Et comme pour tout musée, nous proposons aux visiteurs des expositions, des visites guidées, des collections de documents et d'objets insolites, des repères dans le temps et dans l'espace ainsi que des outils visant à faciliter les études et les recherches.

Une implantation géographique permettant l'accueil du public présente beaucoup d'avantages mais aussi, l'obligation de déplacement des visiteurs vers le musée. Le web va nous permettre d'offrir un espace accessible 24h/24, ouvert et gratuit pour tous.

Le numérique n'est d'ailleurs pas pour nous un choix par défaut. Pour créer le musée, nous avons pris appui sur le site portail Criminocorpus. Imaginé en 2003 et lancé en 2005 à l'initiative de chercheurs, d'archivistes, de documentalistes et de collectionneurs, le portail Criminocorpus avait notamment proposé dès 2006 une exposition nativement numérique sur la peine de mort en France. Il n'a cessé de produire depuis dix ans de nouveaux contenus en suivant une politique de valorisation de la recherche et de rigueur documentaire. L'ouverture du musée marque ainsi à la fois un aboutissement et un changement d'échelle de cette volonté de valorisation et de partage venue de la recherche.

### **BBF : Quels sont justement les projets du musée ?**

Le musée est géré par une petite unité de service - le CLAMOR - créée il y a juste un an sous la tutelle conjointe du CNRS et du ministère de la Justice, en partenariat avec les Archives nationales. Pour le lancement, nous proposons une exposition inédite sur l'histoire de la peine au Japon, une nouvelle collection d'objets et de documents proposée par l'École nationale d'administration pénitentiaire. Nous lançons également un prix visant à accompagner la mise en ligne d'un projet de valorisation de recherche en histoire de la justice.

À l'automne, nous ouvrirons dans le cadre d'un partenariat avec Sciences Po, la Cour d'appel, le barreau et le Centre des Monuments Nationaux une visite du palais de justice de Paris, accompagnée d'entretiens de magistrats, de conservateurs, de journalistes et d'historiens, de lectures de textes et de très beaux documents. Nous proposerons ensuite une déclinaison en ligne de l'exposition « Présumées coupables » que les Archives nationales prépare sur les femmes en justice. Nous envisageons également une visite du côté des experts de la police scientifique de la préfecture de police, au service de l'identité judiciaire, créé au XIXe siècle par Alphonse Bertillon, l'inventeur du portrait judiciaire. Nous préparons également la mise à disposition d'une base de données sur les plaintes criminelles.

D'ici quelques mois, nous ouvrirons un grand chantier de récolement d'informations et de documents visant à initier un inventaire du patrimoine judiciaire de la France. Ce projet sera réalisé en partenariat avec les Archives nationales, la région Normandie, le ministère de la Justice et le CNRS. Nous nous intéresserons au patrimoine architectural bien sûr mais aussi au patrimoine culturel, matériel et immatériel. Nous souhaitons porter une attention particulière aux objets et traces du quotidien, les cartes postales, les témoignages, les graffitis...

Ce projet, baptisé « HUGO », fera appel aux collègues mais aussi plus largement – c'est l'une de ses originalités - à tout contributeur volontaire qui souhaitera y participer en nous transmettant des informations et des photographies.

Nous souhaitons en effet que le musée Criminocorpus soit perçu comme une œuvre ouverte : un lieu à visiter sans attendre mais encore en construction. Nous comptons beaucoup sur les partenariats et l'aide active de nos visiteurs pour enrichir son contenu et le faire évoluer dans les années à venir.

Marc Renneville